

Rapport annuel 2010 de l'association swissdec

Période du 01.04.2010 au 31.03.2011

swissdec, case postale
6002 Lucerne

Rapport annuel 2010 de l'association swissdec
Période du 01.04.2010 au 31.03.2011

Edition 03.2011

Table des matières

1. Organisation	3
1.1 Comité	3
1.2 Centre opérationnel	6
1.3 Commission technique	8
2. Présentation des comptes	15
2.1 Compte de résultats (du 1.1.2010 au 31.12.2010)	16
2.2 Bilan au 31.12.2010	17
2.3 Budget et prévision 2011	18
2.4 Budget de l'association swissdec 2012	19
3. Rapport de l'organe de révision	20
4. Protection des données	21
5. Conseils et certifications 2010	24
6. Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2010	26
7. Répartiteur	27
7.1 Résultats d'exploitation 2010/2011 (état au 28 février 2011)	27
8. Marketing 2010 - 2011	29
8.1 Les activités suivantes ont été mises en œuvre ou sont prévues:	29
8.2 Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes	34
8.3 Entreprises sans comptabilité salariale < 10 personnes	34
8.4 Fiduciaire Suisse	35
8.5 Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	36
8.6 Destinataires des données salariales	37
9. Projets	38
9.1 Planification des projets	38
9.2 Projet LPP	38
9.3 Projet impôt à la source	39
9.4 Projets liés au droit aux prestations	40
9.5 Projet TVA	42
9.6 Projet de norme suisse AFC	42
9.7 Projet IAM (Identity and Access Management) pour les entreprises - Projet SuisseID	42
9.8 eAVS/AI-CAF: Projet «Echange de données entre caisses d'allocations familiales et employeurs»	44
9.9 Cartographie des processus swissdec	44
10. Calendrier 2010 - 2012	45

1. Organisation

1.1 Comité

Composition

La composition du comité est inchangée depuis l'assemblée de l'association 2009.

- Ulrich Fricker (Suva), président de l'association
- Bruno Knüsel (CSI), vice-président
- Jürg Hauswirth (ASA), trésorier
- Hans-Jörg Scheitlin (eAVS/AI), technique
- Didier Froidevaux (OFS), questions spécifiques

Les membres du comité sont nouvellement élus pour une mandature de trois ans, de 2011 à 2013.

Sont candidats à une réélection les membres du comité suivants:

- Ulrich Fricker (Suva), président de l'association
- Bruno Knüsel (CSI), vice-président
- Didier Froidevaux (OFS), questions spécifiques

Pour le règlement de la succession de deux membres du comité, se portent candidats à leur nouvelle élection:

- Andreas Zingg (SwissLife) pour Jürg Hauswirth (ASA)
- Peter Breidenbach, (co-président eAVS/AI) pour Hans-Jörg Scheitlin (eAVS/AI)

Séances

Le comité s'est réuni à quatre reprises: le 6 juillet 2010, le 21 septembre 2010, le 3 novembre 2010 ainsi que le 22 mars 2011.

Le comité a accueilli les invités suivants:

- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique), invité permanent
- Maria Winkler (préposée à la protection des données swissdec), ad hoc

Les destinataires ont pu être augmentés de 57 caisses de compensation et d'une assurance; les transmissions durant la période 2010/2011 ont été multipliées par deux. L'intensification et la concentration concertées du marketing doivent se poursuivre. Un premier pas a été franchi en 2011 avec la mise à disposition du dossier swissdec et la collaboration avec l'association Fiduciaire Suisse (membre du comité consultatif de swissdec). La stabilité a également été améliorée et le nombre de personnes dont les données peuvent être transmises est passé de 2000 à 20 000. Une étape supplémentaire est prévue avec le Service Team de Swisscom. La diffusion du nouveau canal de transmission des données salariales et la familiarisation avec son utilisation sont exigeantes et le client/utilisateur a besoin de temps pour lever les obstacles. C'est à ce niveau que le Service Team de Swisscom peut offrir son soutien. Le comité confirme que la garantie de la stabilité technique doit être prioritaire et que le nombre de destinataires ainsi que les activités marketing doivent continuer à être déployés conformément au concept. Les investissements relatifs au marketing figurent dans le budget 2011. Etant donné qu'ils n'autorisent pas de campagne pour l'ensemble de la Suisse, swissdec doit pouvoir compter sur le soutien de tous les partenaires à cet égard.

Règlement d'organisation

Le 9 mars 2010, le comité a approuvé la proposition d'intégrer la section «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» et l'organigramme a été modifié.

Contrats

Les contrats de collaboration entre l'association swissdec et les partenaires concernés ont été établis. Les contrats suivants ont été conclus en conséquence:

1. CSI: norme suisse en matière de salaire, impôt à la source

- Le contrat et l'offre ont été signés par le comité le 7 juillet 2010, notamment par Ulrich Fricker, Jürg Hauswirth et Bruno Knüsel (SCI).
- La CSI étant membre de l'association swissdec, elle est statutairement couverte et seul un contrat de prestations sera nécessaire pour la poursuite du développement.
- L'étude de faisabilité a été clôturée en mai 2010.
- La direction du projet du donneur d'ordre est organisée à l'externe par la CSI avec AWK.
- Un prototype concernant le domaine de la déclaration de l'attestation salariale (sedex) et de l'impôt à la source a été élaboré pour la fin mars 2011.
- Les comptabilités salariales déclarent leurs données salariales au répartiteur via la «norme suisse en matière de salaire impôt à la source». Le répartiteur (swissdec) met ces déclarations à disposition de sedex via un adaptateur (interface).

2. E-Government Suisse: contrat concernant le financement au titre des mesures de stabilisation

«B1.08 – Normalisation des données des entreprises et des salaires» – IAM (Identity and Access Management) pour les entreprises (identité et identification numériques)

- Le contrat conclu entre l'association swissdec et E-Government Suisse a été signé les 16 et 7 juillet 2010.
- Les CGV de la Confédération ont été adaptées.
- L'association swissdec s'est assuré les droits d'auteur.
- L'élaboration du concept a été soutenue à hauteur de 90 000 CHF.

«A1.02 Transmission des données salariales depuis la comptabilité salariale d'entreprises aux autorités et aux assurances concernées» - Campagne publicitaire sur le remplacement de la norme suisse en matière de salaire (ELM)

- Le contrat conclu entre l'association swissdec et E-Government Suisse a été signé les 12 novembre et 28 octobre 2010.
- La création du business dossier swissdec a été soutenue à hauteur de 86 000 CHF.

3. Swisscom

L'offre pour un contrôle supplémentaire du répartiteur (test de pénétration élargi) a été signée.

4. ASA/Suva: norme suisse en matière de droit aux prestations

- Les contrats ont été traités le 22 mars 2011 par le comité, l'association swissdec ainsi que par l'ASA et la Suva. Les travaux préparatoires pour le lancement de la phase de conception sont terminés et le contrat sera signé dès que tous les assureurs seront connus.
- Marco Fritz a été choisi en tant que directeur de projet. La collaboration avec Marco Fritz a été organisée. La conférence de lancement pour toutes les sociétés concernées s'est tenue le 22 septembre 2010. Les coûts du projet s'élèvent à près de 1 800 000 CHF. La participation de l'eAVS/AI de l'OFS au projet a été saluée. La conférence de lancement est prévue le 15 avril 2011.

5. AFC: projet norme suisse AFC

Les offres et les contrats sont en cours de préparation. A ce jour, deux variantes de contrat sont en discussion:

- L'AFC en tant que membre indépendant
- Un contrat de partenariat avec l'AFC comme avec l'OFS

La direction de l'ensemble du projet «Insieme» a approuvé la collaboration avec swissdec. Michael Büchler est désormais la personne à contacter. Il souhaite un positionnement stratégique du projet.

Label de qualité de la protection des données SQS

L'objectif consistant à conserver le label de qualité de la protection des données SQS a été atteint. L'association swissdec a obtenu la certification à condition de procéder à un audit de maintien le 27 avril 2010. Ce dernier a été réalisé avec succès.

L'audit de maintien a principalement analysé la phase productive allant de décembre 2009 à avril 2010. Il devait permettre d'évaluer de manière approfondie le respect des prescriptions légales sur la protection des données lors du traitement de données en masse. Il a aussi montré que les exigences légales en matière de protection des données étaient pleinement satisfaites, également durant la phase productive.

Des audits internes supplémentaires doivent être organisés et réalisés sur une base annuelle par un responsable de la protection des données d'un membre de l'association.

L'audit interne a été effectué le 28 mai 2010 par la Suva (membre de l'association). L'entretien de suivi s'est tenu le 16 mai 2010 à Lucerne et les mesures nécessaires ont été discutées, puis adoptées lors de la séance de la commission technique du 27 octobre 2010 et de la séance du comité du 3 novembre 2010.

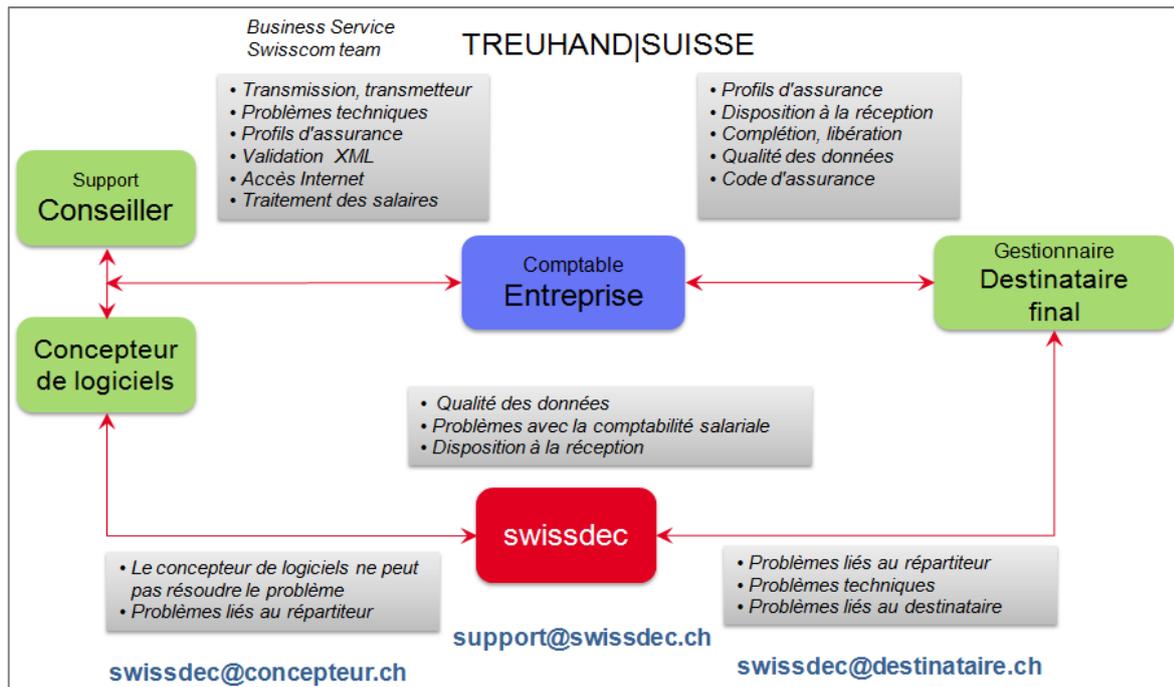
1.2 Centre opérationnel

Activités

- Préparer les séances du comité, de la commission technique et des sections et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci.
- Préparer la création de la section «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» au sein de swissdec
- Conduire les réunions de la section «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» (le 20 avril 2010, le 1^{er} juillet 2010, le 15 décembre 2010 et le 15 février 2011)
- Gérer la collaboration avec l'AFC; trois ateliers (la 6 août 2010, le 13 septembre 2010, le 5 janvier 2011)
- Participation d'Ernst Stalder en qualité de conférencier aux ateliers d'E-Government Suisse (le 11 juin 2010 et le 19 janvier 2011)
- Préparer l'audit SQS du 27 avril 2010 en vue de l'obtention du label de qualité de la protection des données GoodPriv@cy
- Préparer l'échange d'expérience entre les concepteurs de systèmes de comptabilité salariale à Berne le 6 mai 2010
- Préparer le Forum swissdec 2011 à Berne le 18 mai 2011
- Mettre sur pied des événements des groupements ci-après et fournir l'assistance nécessaire: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, assurances, «ffO-Meeting», E-Government Suisse (stratégie suisse de cyber-administration), USIE (Union Suisse des Installateurs-Electriciens) le 28 juin 2010, 24^e forum SFW (forum pour la formation complémentaire) du 24 novembre 2010, conférence sur les impôts 2010 à Soleure, exposé à la ZFU International Business School et à la Haute école spécialisée de Lucerne, CAS IT & Law
- Préparer des documentations, des brochures et des dépliants et gérer le contenu du site Internet de swissdec.
- Etablir un concept pour la migration du système de gestion de la protection des données vers IQSoft.
- Norme suisse en matière de droit aux prestations: participer à la planification du projet, organiser le coup d'envoi le 22 septembre 2010 avec les assurances et préparer le lancement du projet le 15 avril 2011, élaborer les contrats et le mandat de projet
- Organiser le support technique par le Business Service Team de Swisscom. En vue de l'exploitation pilote, dix personnes venant de toute la Suisse ont été formées le 14 mars 2011.

Activités de support jusqu'à fin novembre 2010:

- Publication des «Instructions pour la transmission» mises à jour
- Publication des adresses des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Publication des adresses des caisses de compensation connectées
- Information liée au répartiteur: «ping» toutes les 30 minutes
- Transparents relatifs à l'accès Internet «Conseils et astuces» sur le site www.swissdec.ch



Les entreprises s'adressent souvent à swissdec pour le support. Lors de problèmes liés à la comptabilité salariale, Swissdec ne peut apporter qu'une aide limitée. La nouvelle section «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» estime que le support doit être fourni au client par des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. Concernant Internet, l'assistance sera désormais assurée par le ServiceTeam de Swisscom.

Le support de swissdec se rapporte principalement à la transmission des données salariales via le répartiteur ainsi qu'aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et aux destinataires finaux lors de problèmes techniques.

Les personnes suivantes travaillent au sein du centre opérationnel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (responsable communication et marketing et suppléante du directeur)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Alain Hugo (responsable de la norme suisse en matière de droit aux prestations)
- Thomas Bucher (norme AFC)
- Ilenia Tormen (administration)
- Soutien technique de la société itServe AG, Berne
- Maria Winkler (soutien juridique)

1.3 Commission technique

La commission technique s'est réunie à deux reprises sous la direction de Christoph Rothenbühler: le 27 octobre 2010 et le 29 mars 2011.

Événement réunissant toutes les sections: conférence des sections

La conférence des sections s'est tenue pour la première fois le 6 septembre 2010. Elle a réuni les représentants spécialisés des sections de swissdec.

Les thèmes principaux suivants ont été traités avec succès:

- Echange interne entre le centre opérationnel swissdec et les membres des sections
- Formation en matière de protection des données par Maria Winkler

Les participants ont pris part à la Conférence en témoignant d'un grand intérêt. Il a été décidé que la commission spécialisée se réunirait chaque année en août ou en septembre. La prochaine conférence des sections aura lieu le 6 septembre 2011 à Berne. Les points de l'ordre du jour seront principalement axés sur la promotion de l'échange d'informations face aux défis communs à relever et la formation en matière de protection des données.

Section AVS/CCF

- Autorisation (completion) AVS et CCF
- Lors de la séance de la section du 2 septembre 2010, les connexions pour la version 3.0 ont été définies.
- Connexion et mise en correspondance concernant la version 3.0, situation actuelle: la version 2.2 par rapport à la version 3.0 a été réalisée au moyen du répartiteur, autorisation comme par ex. pour LAA et LAAC
- Le collationnement (expériences LPP) doit être discuté après les premières expériences.
- L'extension de la norme suisse en matière de salaire avec l'«EMA» (Entrée, Mutation, Sortie) pour l'AVS doit être examinée.

La participation à la norme suisse en matière de droit aux prestations, dès le début du projet, pour les domaines APG et maternité doit être examinée.

Section assurances

- Il n'y a pas de nouvelles exigences posées à la norme suisse en matière de salaire (ELM).
- ELM XXL transmissions concernant jusqu'à 20 000 personnes: tous les assureurs connectés ne disposent pas d'un système d'exploitation de 64 octets et d'une mémoire suffisante permettant de traiter de gros volumes de données client. Cette extension devrait être réalisée dans l'intérêt même des assurances.
- Le recrutement d'assureurs supplémentaires devrait être renforcé afin de favoriser la pénétration du marché de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Section statistique (OFS)

Exercice 2009/2010:

- La qualité des données de la version 3.0 a été améliorée pour le mois d'octobre par l'intégration de données supplémentaires. Cette extension requiert une adaptation du destinataire. Les tests pour la réception de la version 3.0 ont été réalisés. L'analyse des données montrera l'impact de cette amélioration sur la qualité.

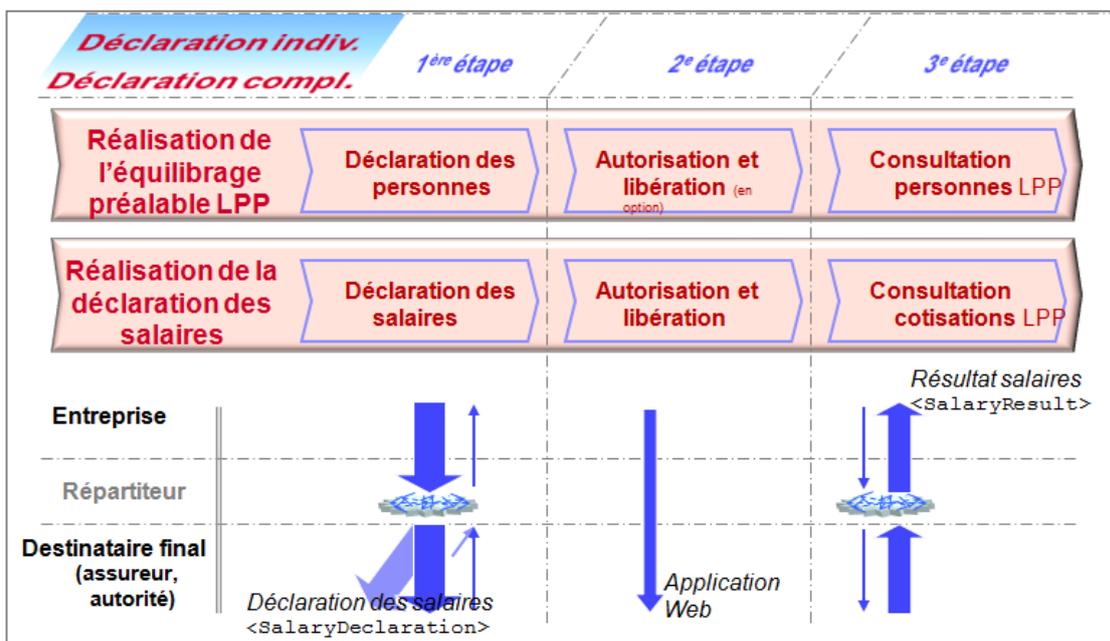
- La demande de ne plus rendre anonyme le numéro personnel dans le document XML a été approuvée par la commission technique.
- L'extension (système d'exploitation de 64 octets + mémoire) pour la réception des ELM XXL (20 000 personnes) est urgente, de grandes entreprises étant prêtes pour la transmission.
- Les règles « prestation/gain » pour les versions 2.2 et 3.0 doivent encore être élaborées conjointement.
- La participation à la norme suisse en matière de droit aux prestations, dès le début du projet, doit être examinée pour le domaine des statistiques.

Section impôts

- Les adaptations ont été initiées ou ont été annulées ultérieurement parce qu'il ne doit y avoir aucune modification relative au code-barres 2D de l'attestation de salaire entre la version 2.2 et la version 3.0.
- Les expériences acquises durant l'exercice 2009/2010 sans autorisation (completion) ont été majoritairement positives, c'est pourquoi la section impôts a décidé de continuer à y renoncer.
- L'extension à d'autres cantons s'effectuera par le biais du projet de la norme suisse en matière de salaire concernant l'impôt à la source. Le répartiteur (swissdec) met les déclarations à la disposition de SMClient via un adaptateur (interface), cf. projet.

Section LPP

- Les déclarations individuelles ont également été spécifiées «EMA» (Entrée, Mutation, Sortie); elles ont déjà été réalisées dans le showcase et publiées dans le complément à la version 3.0.
- La section élabore les lignes directrices pour l'autorisation (completion) concernant la LPP.
- L'initialisation de l' «EMA» et la connexion d'assureurs-vie ainsi que de caisses de retraites supplémentaires en vue de la pénétration du marché de la solution LPP constituent les prochains défis à relever. La solution présente de nombreux avantages pour les entreprises et les assureurs (par ex. avantages pour une entreprise de 1300 personnes: gain de temps de plus de 100 heures /an).



Section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

La création de la section a été approuvée le 9 mars 2010 par le comité.

La section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, fondée lors de l'échange d'expérience 2010, s'est réunie pour la première fois le 1^{er} juillet 2010. Lors de cette séance animée par Ernst Stalder, directeur de swissdec, et Christoph Rothenbühler, responsable de la commission technique, les missions et les objectifs futurs de la section ainsi que la répartition des rôles entre ses membres ont été détaillés.

Missions et objectifs

- La section désigne un responsable qui rend régulièrement compte à la commission technique, à savoir au moins tous les quatre mois.
- La section informe la commission technique lorsque des conditions définies ne peuvent pas être respectées et propose des mesures pour y remédier.
- La planification, le rythme et les priorités du développement de swissdec sont définis en accord avec la section (au moins 1 x par an). Swissdec informera la section de l'évolution de la norme suisse en matière de salaire lors des séances de la section.
- Le traitement des demandes des concepteurs de logiciels qui ne sont pas représentés dans la section et qui ont été intégrés au sein de la section via le service spécialisé swissdec.
- La section informe les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale de son activité via le swissdec lab.
- La section communique les nouvelles attentes et opportunités à swissdec en accord avec la commission technique.
- Dans le cadre de la planification commune, la section soutient une mise en œuvre offensive de la norme suisse en matière de salaire.
- La section exerce une fonction de conseil et de soutien en vue de la mise en œuvre, de la certification et d'une utilisation productive des normes.
- La section soutient le développement de produits conviviaux «un clic de souris suffit».

L'échange d'informations au sein de la section est réglé comme suit:

- Section: organe de communication et de représentation des intérêts
- Infos: par ex. sous la forme d'une newsletter pour la communication avec les autres concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Reporting: documentation d'information périodique à swissdec

Le centre opérationnel swissdec et le responsable de la commission technique norme suisse en matière de salaire (ELM) seront disponibles lors de la prochaine rencontre.

Des thèmes tels que le décompte de l'impôt à la source et de la TVA ont clairement montré l'importance de la nouvelle section. Pour l'heure, il doit être évité que certains cantons n'adoptent des solutions spécifiques concernant le décompte de l'impôt à la source. Une norme telle que swissdec s'impose justement à cet égard.

Parmi les autres points évoqués, on a relevé les conflits éventuels pouvant par exemple résulter de la manière dont les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale tiennent compte des tâches et des besoins des utilisateurs de l'application ainsi que des destinataires des données et les mettent en œuvre selon les désirs des clients. Les

discussions menées au sein de la section permettront d'élaborer des procédures aboutissant à des solutions correspondantes.

Deux autres réunions ont eu lieu le 15 décembre 2010 et le 15 février 2011 à Lucerne sur les thèmes suivants: projet concernant l'impôt à la source, mise en œuvre LPP, conventions et projet eGovernment Suisse.

Convention relative à la certification d'une comptabilité salariale

La convention relative à la certification d'une comptabilité salariale a été remaniée et discutée avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale lors de la séance de la section du 15 février 2010. Au cours de la prochaine séance du 31 mai 2011, la collaboration sera nouvellement réglementée dans les contrats (cf. également chapitre: 4. Protection des données).

E-Government Suisse: facturation et paiement électroniques

Swissdec a réussi à positionner positivement ses objectifs dans le cadre des activités d'E-Gouvernement Suisse. Cela permet à swissdec d'exercer une fonction de coordination dans les projets qui concernent les entreprises et dans lesquels la standardisation se situe au premier plan.

La facturation et le paiement électroniques en font partie et cela offre l'occasion à swissdec de se familiariser avec le projet, de connaître les aspects temporels et techniques ainsi que d'apprendre à comprendre les conditions du «time to market».

Marcel Mader a présenté le projet à l'aide de transparents, expliquant les rôles et les missions. Le but est de permettre aux destinataires d'introduire une facturation et le paiement électronique dans leur organisation. Concernant les diverses administrations, l'intégration se déroulera suivant leur intervention, leur calendrier et les priorités de leurs projets.

Les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale présents ont jugé très utiles les informations et les perspectives présentées lors de la discussion. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer les charges et les avantages qui s'avèrent considérables pour une entreprise possédant peu de relations commerciales. Bien que le passage à une relation commerciale électronique soit très judicieux et compris par l'ensemble des entreprises, l'investissement initial ne doit pas être sous-estimé.

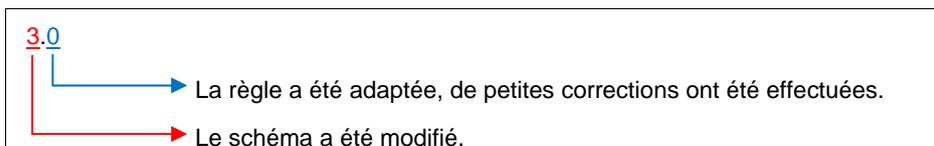
Les personnes présentes ont considéré que ces informations étaient très intéressantes et que cela permettrait aussi de diffuser ces connaissances et ces renseignements au sein des entreprises des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Marcel Mader a proposé d'élaborer une enquête structurée à même de recueillir des avis plus complets et de donner éventuellement des indications supplémentaires sur les points nécessitant un éclairage particulier.

Directives pour le traitement des données salariales et la transmission des données salariales: version 3.0

- La version 3.0 a été validée le 18 décembre 2009 et est disponible depuis lors. La version 3.0 avec le processus de mutation LPP («EMA» = Entrée, Mutation, Sortie) a été complétée et publiée le 28 juin 2010.
- La mise en correspondance de la version 2.2. avec la version 3.0 et inversement a été initiée.
- Par le biais d'ELM XXL, des données relatives à 20 000 personnes peuvent être transmises, après accord des destinataires.
- Les bases de la certification pour les certifications sont terminées.
- Réception de la connexion: le contrôle de l'accessibilité (autorisation et profils d'assurance) a engendré des charges supplémentaires. Les problèmes de production ne peuvent pas encore être traités de manière optimale.
- Production pour le 1^{er} décembre 2010: les travaux en suspens des différentes sections (AVS, CCF, OFS) ont été achevés, de sorte que la version 3.0 a été validée pour la production. Six concepteurs de logiciels de comptabilité salariale ont pu être certifiés sur la base de la version 3.0 et les premiers clients ont été en mesure d'effectuer des transmissions avec succès aux deux assurances-vie, Axa Winterthur et SwissLife.
- Le marketing pour la promotion de la transmission électronique a été abordé et des mesures ont été définies.

Règle de gestion des versions



Transmission ELM XXL limitée à 20 000 personnes

Afin de résoudre le problème du seuil de données de la transmission des salaires (20 000) pour les grands clients, les deux propositions suivantes ont été discutées le 6 septembre 2010:

- Proposition 1: extension du protocole (paquetage des données)
- Proposition 2: extension de la mémoire principale

La deuxième proposition, l'extension de la mémoire principale, a été adoptée et mise en œuvre pour la production 2010/11.

Des tests ont été effectués avec Swisscom pour env. 15 000 personnes en octobre 2010. L'OFS n'a pas pu être associé au test.

Les transmissions concernant environ 15 000 personnes opérées avec Swisscom, Suva, AGRAPI et l'administration fiscale du canton de Berne ont été réalisées avec succès.

Transmission la plus importante à ce jour via le répartiteur: 18 900 personnes (état au 23 février 2011)

Swissdec a reçu un plus grand nombre de demandes d'«entreprises XXL» comptant 20 000 à 60 000 salariés. Les solutions ERP renferment des éléments orientés individuellement sur le client. Un client potentiel pour l'ELM disposant d'un logiciel SAP ou autres bénéficie d'un suivi particulier et d'un accompagnement permanent du service spécialisé. De manière générale, les grands comptes font l'objet d'un suivi particulier par le service spécialisé swissdec. Enrico Roncaglioni en assure la coordination.

Problèmes d'adressage

Un adressage correct de la déclaration devient de plus en plus difficile suite aux conditions suivantes:

- Nombre de destinataires finaux (en 2010, plus de 110 institutions déjà)
- Qui est connecté au répartiteur?
- Quels domaines sont supportés?
- Quelles versions sont supportées?
- Quelle caisse AVS et CAF peut uniquement réceptionner sur son portail via «upload»?
- Plusieurs listes PDF et graphiques sur le site www.swissdec.ch

	D F I
	
<p>> Home > Lohndatenempfänger</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Home Über swissdec Für Lohnbuchhaltungs-Anwender Software-Hersteller Lohndatenempfänger Zu swissdec receiver Richtlinien Informationsmittel Support News Kontakt FAQ Archiv 	<p>Lohndatenempfänger</p> <p>Die Lohndatenempfänger erhalten nur XML-Daten, welche Ihnen gemäss den gesetzlichen oder vertraglichen Grundlagen (Richtlinien) zustehen.</p> <p>XML-Daten gemäss "Lohnstandard-CH (ELM)" werden von folgenden Stellen empfangen:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ausgleichskassen • Bundesamt für Statistik (BFS) • Steueramt des Kantons Bern und Waadt • Suva • Versicherungen <p>Verzeichnis im PDF: Empfangsbereite Lohndatenempfänger (PDF, 25.9 KB) Verzeichnis im Excel: Empfangsbereite Lohndatenempfänger (XLSX, 67.5 KB)</p>

Solution

- Liste PDF et Excel
- Simple fichier XML à télécharger
- Intégration dans la comptabilité salariale

Information émanant de la commission technique

- Toutes les parties prenantes sont invitées à communiquer leurs souhaits d'adaptation jusqu'à fin juin 2011 dans le cadre de la planification de la version 4.0.
- Sur la base des expériences faites en matière de pénétration du marché, swissdec est en train de mettre sur pied un partenariat stratégique avec Fiduciaire Suisse dont les axes principaux seront les suivants: développement de synergies, utilisation des moyens de communication, garantie d'information durant la formation.
- Concernant la communication et les contacts avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, swissdec souhaite créer un point de contact comme cela est le cas avec les destinataires. Il existe une liste régulièrement mise à jour sur www.swissdec.ch.
- Le projet concernant l'impôt à la source s'inscrit dans un calendrier serré. Des exigences additionnelles relatives à d'anciennes interfaces et à des projets non coordonnés sont insaisissables pour swissdec. Ces doublons occasionnent des charges supplémentaires lors de la mise en œuvre. Il est important que les concepteurs de logiciels, qui sont en première ligne, soient sensibilisés et informent swissdec au plus vite afin de lui permettre de réagir en conséquence.
- Concernant le projet norme suisse en matière de droit aux prestations («ELA») 1.0, le début de la phase de conception est prévu le 15 avril 2011. Le projet englobe non seulement la déclaration de sinistre en cas d'accident et de maladie, mais également la déclaration de la grossesse et de l'allocation pour perte de gain (APG).
- Après un examen détaillé, swissdec a décidé de renoncer au paquetage des données lors de transmissions volumineuses. Dès qu'il est question de la transmission de grands volumes de données, il est conseillé de convenir préalablement de la livraison de données avec swissdec et les personnes compétentes, une procédure qui a fait ses preuves.
- eAVS/AI: organiser la diffusion auprès de l'Association suisse des caisses de compensation professionnelles et lors de la Conférence des caisses de compensation cantonales, puis sensibiliser une nouvelle fois les directeurs des caisses par l'intermédiaire de Hans-Jörg Scheitlin.
- Réunion spéciale avec eAVS/AI et Abacus: coûts d'interface Abacus pour les entreprises (lettre avec frais pour les interfaces), délimitation entre les mandats swissdec et les autres mandats des caisses de compensation (destinataires). La séance avec eAVS/AI, Abacus et swissdec s'est déroulée le 22 octobre 2010. Aucune interface susceptible de concurrencer la norme suisse en matière de salaire (ELM) ne doit être entretenue ou développer à l'avenir. Cela est également valable pour d'anciennes interfaces.
- Le soutien de swissdec est souhaité pour de nouvelles interfaces de destinataires swissdec tels que les administrations fiscales, les caisses de compensation, l'OFS et les assurances.
- Swissdec coordonne la collaboration avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et eGov Suisse.

Prochaines activités

- Version 4.0 intégrant l'impôt à la source
- Norme suisse en matière de droit aux prestations
- Norme AFC: décompte de la TVA
- Appel d'offres relatif à l'exploitation du répartiteur pour le 1^{er} décembre 2012
- Conférence des sections le 6 septembre 2011 à Berne
- Réunion de la commission technique le 25 octobre 2011 à Lucerne

2. Présentation des comptes

Comptes de l'association du 1.1.2010 au 31.12.2010

Les comptes de l'association se soldent par un bénéfice de 36 277,86 CHF. Il s'ensuit une réduction de la dette de l'association de 216 920,62 CHF à 180 642,76 CHF. Le bénéfice prévu de 167 286,25 CHF n'a pas été atteint et par rapport au budget 2010, la répartition des dépenses a été très différente. L'entretien et le support de la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont révélés nettement plus onéreux (1 004 485,79 CHF, soit + 208 %, + 1610 heures), tandis que les conseils et certifications se sont avérés moins coûteux (554 764,28 CHF, soit - 15 %).

180 000 CHF ont été réservés pour le projet LPP. A sa clôture, le projet mené de 2008 à 2010, présentait un coût de 1 200 383,71 CHF pour swissdec, auquel s'ajoutait un coût supplémentaire de 100 383,71 CHF au titre des «Adaptations des bases de certification».

L'achat de eAVS/AI pour l'utilisation du répartiteur à été payé en 2010 pour un montant de 400 000 CHF, TVA comprise. L'association swissdec a reçu un soutien supplémentaire de la Confédération se chiffrant à 176 000 CHF, TVA comprise, par le biais d'eGovernment Suisse dans le cadre de la troisième phase des mesures de stabilisation conjoncturelle pour la cyberadministration.

Budget 2012

La cotisation des membres et la contribution aux prestations OFS restent inchangées à 440 000 CHF, TVA comprise.

Après l'intégration de processus supplémentaires tels que ceux concernant les prestations et les impôts, il faudra trouver une nouvelle solution quant à la ventilation des coûts, une solution qui tienne mieux compte des avantages des différents destinataires (par ex. par domaine ou taux de transmission).

2.1 Compte de résultats (du 1.1.2010 au 31.12.2010)

		Clôture 2009 Net	Clôture 2010 Net
	N° de compte plan comp- table	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>Produits</u>			
Cotisations des membres	3400	669'146.30	1'644'657.99
Contributions aux prestations de transmission	3410	910'779.33	163'568.77
Contribution aux prestations OFS	3420	408'921.93	408'921.94
Contributions au développement eAVS/AI	3500	30'000.00	0.00
Contributions au développement CSI	3510	0.00	109'000.00
Contributions au développement OFS	3520	18'587.36	0.00
Contributions au développement Suva	3530	0.00	0.00
Contributions au développement eASA LPP	3540	470'000.09	180'000.00
Recettes de licences	3600	74'349.44	372'238.66
Intérêts bancaires	3700	755.08	963.18
<i>Total des produits</i>		2'582'539.53	2'879'350.54
<u>Charges</u>			
Conseils et certifications	4400	535'381.45	554'764.28
Déclaration ELM	4410	662'556.65	1'004'485.79
Transmission ELM / répartiteur	4420	686'588.31	756'869.01
Diverses charges de développement	4420	0.00	88'223.05
eAVS/AI: développement	6500	29'848.90	0.00
CSI: développement	6510	52'501.57	102'081.43
OFS: développement	6520	15'000.00	0.00
ASA: développement LAA, LAAC, IJM	6530	0.00	0.00
ASA: développement LPP	6540	457'086.47	197'394.97
ASA/Suva: développement prestation	6550	0.00	3'430.17
Frais d'exploitation et frais administratifs	6590	119'022.79	135'823.97
Total des charges		2'557'986.14	2'843'072.67
Perte	9000	24'553.39	36'277.87

Figure 1: Compte de résultats (du 1.1.2010 au 31.12.2010)

2.2 Bilan au 31.12.2010

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Actifs	CHF	CHF
Luzerner Kantonalbank, compte d'association	424'009.49	28'018.94
Créances	13'988.00	306'124.00
TVA: impôt préalable	136'479.98	156'880.15
AFC: avoir impôt anticipé	264.28	337.11
Valeurs immatérielles	3.00	3.00
Dette de l'association	216'920.62	180'642.75
Total de l'actif	791'665.37	672'005.95
Passifs		
TVA collectée	63'894.97	51'732.75
Engagements	496'512.40	570'411.20
Passifs transitoires	231'258.00	49'862.00
Total du passif	791'665.37	672'005.95
<u>Annexe</u>		
Valeurs immatérielles	Valeur comptable	Valeur comptable
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)	1.00	1.00
Droits de marque sur la marque nominative swissdec	1.00	1.00
Droit sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Total valeurs immatérielles	3.00	3.00

Figure 2: Bilan au 31.12.2010

2.3 Budget et prévision 2011

	Clôture 2010	Budget 2011 Net	Budget 2011 Brut	Forecast 2011 Net	Forecast 2011 Brut
Produits			MwSt: 8 %		MwSt: 8 %
Cotisations des membres	1'644'657.99	1'629'629.63	1'760'000.00	1'629'629.63	1'760'000.00
Contributions aux prestations de transmi	163'568.77	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	109'000.00	450'000.00	486'000.00	450'000.00	486'000.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	100'000.00	108'000.00	120'000.00	129'600.00
Contributions au développement ASA	180'000.00	500'000.00	540'000.00	240'000.00	259'200.00
Contributions aux prestations OFS	408'921.94	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
Recettes de licences / partenaires	372'238.66	74'074.07	80'000.00	74'074.07	80'000.00
Intérêts bancaires	963.18	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2'879'350.54	3'161'111.11	3'414'000.00	2'921'111.11	3'154'800.00
Charges					
Conseils et certifications *	554'764.28	481'481.48	520'000.00	527'777.78	570'000.00
Déclaration ELM *	1'004'485.79	814'814.81	880'000.00	629'629.63	680'000.00
Transmission ELM / répartiteur **	756'869.01	675'925.93	730'000.00	675'925.93	730'000.00
Div. charges de développement	88'223.05	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement	102'081.43	450'000.00	486'000.00	450'000.00	486'000.00
OFS: développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **	197'394.97	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation **	3'430.17	600'000.00	648'000.00	360'000.00	388'800.00
Frais d'exploitation et frais administratifs	135'823.97	138'888.89	150'000.00	138'888.89	150'000.00
Total des charges	2'843'072.67	3'161'111.11	3'414'000.00	2'782'222.23	3'004'800.00
Résultat (- perte / + bénéfice)	36'277.87	0.00	0.00	138'888.88	150'000.00
Produits par membre ou partenaire sans TVA					
* Cotisations des membres					
eAVS/AI	408'921.95	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
CSI	408'921.95	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
OFS	408'921.95	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
ASA	408'921.95	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
Suva	408'921.90	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
** Contributions aux prestations					
eAVS/AI achat répat.	371'747.20	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI répat. / projet impôt à la source	109'000.00	450'000.00	486'000.00	450'000.00	486'000.00
OFS répat.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA répat.	188'970.23	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)	0.00	500'000.00	540'000.00	240'000.00	259'200.00
Suva répat.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Suva projet / exposé	491.46	100'000.00	108'000.00	120'000.00	129'600.00
SECO / eGov	163'568.77	74'074.07	80'000.00	0.00	0.00
Total des produits	2'878'387.36	3'161'111.11	3'414'000.00	2'847'037.04	3'074'800.00

Figure 3: Budget et prévision 2011

2.4 Budget de l'association swissdec 2012

	Clôture 2010	Budget 2011 Net	Budget 2011 Brut	Forecast 2011 Net	Forecast 2011 Brut	Budget 2012 Net	Budget 2012 Brut
Produits			MwSt: 8 %		MwSt: 8 %		MwSt: 8 %
Cotisations des membres	1'644'657.99	1'629'629.63	1'760'000.00	1'629'629.63	1'760'000.00	1'629'629.63	1'760'000.00
Contributions aux prestations de transmi	163'568.77	0.00	0.00	0.00	0.00	185'185.19	200'000.00
Contributions au développement eAVS/A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	109'000.00	450'000.00	486'000.00	450'000.00	486'000.00	450'000.00	486'000.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	100'000.00	108'000.00	120'000.00	129'600.00	120'000.00	129'600.00
Contributions au développement ASA	180'000.00	500'000.00	540'000.00	240'000.00	259'200.00	480'000.00	518'400.00
Contributions aux prestations OFS	408'921.94	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
Recettes de licences / partenaires	372'238.66	74'074.07	80'000.00	74'074.07	80'000.00	74'074.07	80'000.00
Intérêts bancaires	963.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2'879'350.54	3'161'111.11	3'414'000.00	2'921'111.11	3'154'800.00	3'346'296.30	3'614'000.00
Charges							
Conseils et certifications *	554'764.28	481'481.48	520'000.00	527'777.78	570'000.00	500'000.00	540'000.00
Déclaration ELM *	1'004'485.79	814'814.81	880'000.00	629'629.63	680'000.00	814'814.81	880'000.00
Transmission ELM / répartiteur **	756'869.01	675'925.93	730'000.00	675'925.93	730'000.00	796'296.30	860'000.00
Div. charges de développement	88'223.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/Al: développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSi: développement	102'081.43	450'000.00	486'000.00	450'000.00	486'000.00	450'000.00	486'000.00
OFS: développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/UJM	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **	197'394.97	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation **	3'430.17	600'000.00	648'000.00	360'000.00	388'800.00	600'000.00	648'000.00
Frais d'exploitation et frais administratifs	135'823.97	138'888.89	150'000.00	138'888.89	150'000.00	157'407.41	170'000.00
Total des charges	2'843'072.67	3'161'111.11	3'414'000.00	2'782'222.23	3'004'800.00	3'318'518.52	3'584'000.00
Résultat (- perte / + bénéfice)	36'277.87	0.00	0.00	138'888.88	150'000.00	27'777.78	30'000.00
Produits par membre ou partenaire sans TVA							
* Cotisations des membres							
eAVS/Al	408'921.95	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
CSI	408'921.95	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
OFS	408'921.95	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
ASA	408'921.95	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
Suva	408'921.90	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00	407'407.41	440'000.00
** Contributions aux prestations							
eAVS/Al achat répat.	371'747.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/Al	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	37'037.04	40'000.00
CSI répat. / projet impôt à la source	109'000.00	450'000.00	486'000.00	450'000.00	486'000.00	487'037.03	526'000.00
OFS répat.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	37'037.04	40'000.00
ASA répat.	188'970.23	0.00	0.00	0.00	0.00	37'037.04	40'000.00
ASA projet (estimation)	0.00	500'000.00	540'000.00	240'000.00	259'200.00	480'000.00	518'400.00
Suva répat.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	37'037.04	40'000.00
Suva projet / exposé	491.46	100'000.00	108'000.00	120'000.00	129'600.00	120'000.00	129'600.00
SECO / eGov	163'568.77	74'074.07	80'000.00	0.00	0.00	74'074.07	80'000.00
Total des produits	2'878'387.36	3'161'111.11	3'414'000.00	2'847'037.04	3'074'800.00	3'346'296.30	3'614'000.00

Figure 4: Budget de l'association swissdec 2011

3. Rapport de l'organe de révision



KPMG AG
Wirtschaftsprüfung
D4 Platz 5
CH-6039 Root/Luzern

Telefon +41 41 368 38 38
Telefax +41 41 368 38 80
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur la révision restreinte à l'assemblée de

l'association swissdec, Lucerne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'association swissdec pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres infractions à la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que les engagements de l'association ne sont pas couverts par la fortune de l'association.

KPMG SA

Thomas Studhalter
Expert-comptable agréé
Réviseur en chef

Patrick Näf
Expert-comptable agréé

Root/Lucerne, le 19 mars 2010

Annexe
- Comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe)

4. Protection des données

Avant-propos

Alors que les années précédentes avaient été marquées par la mise sur pied du système de gestion de la protection des données, l'exercice 2009/2010 a été centré sur l'amélioration et le développement du système.

Un audit de maintien a été effectué avec succès le 28 mai 2010 par SQS. La certification a été réalisée simultanément selon l'ordonnance sur les certifications en matière de protection des données (OCPD). Il s'agit de la base légale reconnue en vertu du droit suisse pour la certification en matière de protection des données. Les exigences étant pour l'essentiel identiques à celles du label GoodPriv@cy, la certification suivant l'OCPD n'a pas induit de charge supplémentaire pour l'association swissdec.

Aucune demande de droit d'accès n'a été enregistrée durant l'exercice 2009/2010. Il n'y a pas eu d'incident concernant le droit de la protection des données et aucune action en justice, ni auprès du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, n'était en suspens au moment de la rédaction du présent rapport.

Activités

Dans le cadre de l'**audit de maintien GoodPriv@cy 2010 (simultanément audit de certification selon l'OCPD)**, SQS a constaté que l'association swissdec avait réalisé d'importantes mesures techniques et organisationnelles visant à garantir la sécurité du traitement des données par le répartiteur. Il a également été reconnu que l'association swissdec s'était employée à mettre en œuvre de manière détaillée et systématique les exigences en matière de droit de protection des données.

Concernant les **potentiels d'amélioration** relevés, une recommandation invitant l'association swissdec à formuler les objectifs de manière plus concrète à l'avenir a été établie. Le logiciel open source utilisé doit en outre être examiné quant à l'octroi correct de licence et un audit interne devra être effectué au sein d'itServe. SQS conseille d'évaluer différemment les risques en matière de droit de protection des données, ceux-ci présentant une probabilité d'occurrence faible ou inconnue. Une check-list standardisée permettant, selon la personne chargée de l'audit SQS, de garantir la déclaration d'incidents négatifs, doit être élaborée pour le contrôle de Swisscom.

Les propositions d'amélioration contenues dans le **rapport de l'audit SQS 2010** ont été partiellement mises en œuvre pour l'heure. Les propositions restantes seront réalisées dans le cadre des objectifs 2011, à l'exception de l'établissement de la check-list pour le contrôle de Swisscom. L'association swissdec estime que les rapports mensuels de Swisscom sont effectués sur la base d'un formulaire structuré qui fait également état des incidents négatifs. En outre, des audits annuels supplémentaires sont conduits par une entreprise externe vérifiant concrètement la sécurité des données et consignant les résultats dans un rapport.

Un **audit interne** s'attachant au contrôle du respect des prescriptions légales a également été mené. Le contrôle a été pratiqué en mai 2010 par Fabian Perrollaz, avocat du service juridique VTG de la Suva. Sur la base de la prise de position de Fabian Perrollaz, l'association swissdec a pris d'importantes mesures techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité du traitement des données par le répartiteur. De plus, l'association swissdec s'est employée à mettre en œuvre de manière détaillée et systématique les exigences en matière de droit de protection des données. Les propositions d'amélioration de Fabian Perrollaz concernent exclusivement l'exhaustivité, la visibilité et la systématique du classement. Les propositions seront réalisées en 2011. D'autre part, la visibilité et

la systématique de la documentation sera améliorée dans le cadre de l'introduction du système de documentation IQSoft.

La déclaration relative à la protection des données des destinataires des données salariales a été remaniée et simplifiée. Il existe désormais une déclaration par domaine incluant la mention du mandat légal et/ou contractuel ainsi que des normes applicables. Dans l'appendice de la déclaration, ne figure plus que l'extrait des champs de données que reçoit le destinataire en question de ces domaines. La déclaration relative à la protection des données a été envoyée aux destinataires avec une lettre d'accompagnement.

Afin de garantir la **protection des données dans les projets**, une clause a été ajoutée depuis longtemps au contrat type utilisé pour les mandats correspondants. Dans cette clause, le donneur d'ordre confirme qu'il dispose des bases légales et/ou contractuelles pour le traitement des données qu'il va nouvellement recevoir sur la base du projet. En outre, la préposée à la protection des données swissdec est avertie dès que possible de tous les projets et invitée à la séance de lancement.

La **convention relative à la certification d'une comptabilité salariale** a été remaniée et discutée avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale lors de la séance de la section du 15 février 2010. Les points suivants en particulier doivent être nouvellement réglés dans les contrats:

- Ecartés présentés par les logiciels sous licence des clients par rapport aux logiciels de comptabilité certifiés
- Effets d'interfaces non certifiées
- Validité du certificat en l'absence de recertification
- Validité du certificat en cas de faillite du concepteur ou de vente des logiciels de comptabilité salariale
- Imputation des coûts en cas d'échec fautif à la certification dans un délai de deux ans
- Durée et fin du contrat

Sur la base des suggestions des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, le contrat sera encore remanié et rediscuté lors d'une prochaine réunion de section.

Le système de gestion de la protection des données a été en grande partie intégré dans le logiciel IQSoft. La formation des membres du centre opérationnel, de la commission technique, du service spécialisé ainsi que des sections aura lieu courant 2011.

L'association swissdec a effectué le test de pénétration à distance dans le domaine de la **sécurité des données**. Les résultats ont montré qu'il existait une lacune de sécurité dans le domaine de l'application Firewall qu'il convient de supprimer. Pour l'heure, il n'est pas encore clairement établi qui prendra en charge les coûts induits. Des mesures ont néanmoins déjà été initiées en vue de combler cette lacune.

Une liste des risques liés à la protection des données a été établie. Elle a pour but de recenser systématiquement ainsi que de documenter brièvement les incidents et les risques relevés lors de la transmission via la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Objectifs

Les **objectifs fixés pour l'exercice 2010** n'ont pas été entièrement atteints.

- La **formation des sections** dans le domaine de la protection des données s'est une nouvelle fois avérée difficile pour des raisons de calendrier. L'objectif consistant à former tous les membres des sections n'a pas pu être atteint, tous les membres n'ayant pas assisté à la conférence des sections en septembre 2010. Cette formation sera réalisée en septembre 2011.
- Les autres objectifs ont été concrétisés.

Evaluation du système de gestion de la protection des données par le comité et objectifs 2011

Le système de gestion de la protection des données est constamment amélioré et à même de garantir la protection des données au sein de l'association.

C'est la raison pour laquelle les **objectifs** suivants ont été fixés pour l'**exercice à venir** (du 1.4.2011 au 31.3.2012):

1. Planification et réalisation d'une formation en matière de protection des données pour toutes les sections en septembre 2011.
2. Remaniement de la convention avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
3. Contrôle des contrats avec les partenaires d'outsourcing Swisscom IT Services AG, itServe AG et IT & Law Consulting GmbH.
4. Audit interne d'itServe en mars/avril 2012.
5. Vérification de l'octroi correct de licences pour les logiciels open source.
6. Clarification de la question de l'application Firewall.
7. Préparation de l'appel d'offres concernant l'exploitation du répartiteur en 2012.

5. Conseils et certifications 2010

Les charges liées aux conseils et aux certifications concernent les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Certifications 2010	
Nombre de certifications et recertifications effectuées	17
Total des comptabilités certifiées swissdec	69
Conseils 2010	
Nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec lesquels des «affaires» ont été conclues durant la période 2008 - 2010 (négociations, conseils et certifications en cours)	71
Conception, développement et coordination de la certification	
Réception des connexions au répartiteur 2010	
Nombre d'institutions ayant fait l'objet d'une réception	59
Total des institutions connectées: Suva, 11 assurances, 2 administrations fiscales, 60 caisses de compensation, OFS	75
Nombre total de domaines	157
LAA	12
LAAC	11
IJM	11
LPP	2
Attestation de salaire	2
Statistiques (relevé structurel de l'OFS)	1
AVS	60 (nouv. 83 %)
CAF	58
Ressources en personnel et charges 2010	
Nombre de personnes impliquées (11 personnes Suva + 4 personnes itServe AG)	Total 15 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour les conseils et les certifications	3754 (+ 79)

Aperçu des missions de conseils et de certification

Missions de conseils et de certification	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies	2273	1481	3754

Certifications		2006/7	2008	2009	2010	2011
Nombre de comptabilités salariales certifiées swissdec	60	19	13	17	10	1
Nombre de comptabilités salariales recertifiées swissdec	16	4		4	7	1
Total certifications	76	23	13	21	17	2
Total conseils (procédures en cours, date convenue)	71	2	5	13	22	34
Dont présentant une convention additionnelle (date)			1	9	13	7

Certificat	Nom- bre	2011	2012	2013
Version 2.1	17			
Version 2.2	46			
Version 3.0	6			
Certificats arrivant à échéance		39	17	13

6. Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2010

Entretien

- Organiser, préparer et mettre sur pied les réunions des sections et l'échange d'expérience (ERFA), activités de planification et de coordination, application de mesures relatives aux risques
- Review interne
- Développer la configuration du processus, les directives et les schémas XML
- Assurer la maintenance des infrastructures, des nouvelles connexions, mettre en correspondance la version 2.2. avec la version 3.0 et inversement, acquérir les outils et les adapter, développer et entretenir l'application de référence, développer ViewGen, définir le concept ELM XXL, le réaliser, le documenter, le distribuer et l'entretenir
- Publier les directives, documentations, brochures, dépliants et présentations en trois langues
- Gérer et développer le site Internet www.swissdec.ch ainsi que le système de gestion de la protection des données (SGPD)
- Développer des extensions supérieures dans le showcase.

Support et communication

- Variantes: swissdec.ch, Web Wikis (systèmes de gestion de contenu de site Internet), OTRS (logiciel open source de gestion de la relation client), e-mail et téléphone
- Cas de requêtes par tickets OTRS: 209 avec environ 900 mails de réponse

Contacts

Les requêtes téléphoniques ont fortement augmenté: environ 320 appels de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et d'institutions destinataires finaux de données salariales ont été enregistrés.

Marketing

- Publications et lettres électroniques conçues pour la plateforme de WEKA Business Media AG, élaborer divers documents et dossiers pour des événements et des présentations ainsi que des articles pour des revues spécialisées et pour la presse associative
- Elaborer conjointement avec WEKA le dossier Swissdec, préparation et réalisation du contenu, mettre sur pied la distribution
- Réaliser avec tous les concepteurs et destinataires la journée d'échange d'expérience le 6 mai 2010 au Stade de Suisse à Berne
- Préparer avec tous les concepteurs et destinataires la journée d'échange d'expérience prévue le 18 mai 2011 au Stade de Suisse à Berne.

Ressources en personnel et charges 2010	
Nombre de personnes impliquées: 10 personnes Suva, 7 personnes itServe AG, 2 personnes WEKA et 2 personnes IT&Law	Total 21 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire (ELM):	5367 (+1610)

Missions d'entretien standard	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies	2561	2805	5367

7. Répartiteur

7.1 Résultats d'exploitation 2010/2011 (état au 28 février 2011)

Total des transmissions via le répartiteur

- 5500 déclarations de salaires réparties pour 745 000 personnes (contre 2843 déclarations productives l'année dernière à la même période pour 296 905 personnes).

Comptabilité salariale

49 (38) comptabilités salariales ont transmis 5500 déclarations de salaires via le répartiteur:

sur les 69 (51) comptabilités salariales certifiées swissdec, 38 ont transmis les données salariales de manière productive via le répartiteur, contre 20 seulement pour la période 2008/2009.

Connexions des destinataires de données salariales

75 institutions (contre 17 en 2009):

Suva, OFS, administrations fiscales des cantons de Berne et de Vaud, assurances privées (AXA Winterthur, Bâloise, CSS, Concordia, Helsana, Mobilière, Nationale Suisse, SwissLife, Visana et Zurich), caisses de compensation (CC des arts et métiers suisses, CC AGRAPI, CC SVA du canton de St-Gall).

57 caisses de compensation et 1 assurance (Generali) se sont rajoutées.

Les 75 institutions ont connecté 157 domaines au total, correspondant à 1,4 million de personnes.

- Domaines des destinataires finaux (LAA, LAAC, IJM, LPP, statistiques, impôts, AVS, CAF): 157
- Déclarations de salaires productives: 5500
- Support et communication via swissdec.ch, Web wikis, OTRS, e-mail et téléphone. Cas de requêtes par tickets OTRS: 209 avec environ 900 mails de réponse
- Contacts: 320 requêtes téléphoniques de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et d'institutions destinataires finaux de données salariales ont été enregistrées.
- Reporting Swisscom IT Services

- Le système a toujours été disponible à 100 % et aucun incident n'a été enregistré. 3756 attaques ont pu être bloquées avec succès, tests compris.
- Réception des 60 caisses de compensation et des deux assurances nouvellement connectées

Ressources en personnel et charges 2010	
Nombre de personnes impliquées: 2 personnes Suva et 5 personnes itServe AG	7 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire (ELM):	819 (+ 430)

8. Marketing 2010 - 2011

8.1 Les activités suivantes ont été mises en œuvre ou sont prévues:

- Publications et informations pour les concepteurs de logiciels et les revues spécialisées
- Gestion et publication des listes des comptabilités salariales certifiées swissdec

Rétrospective de l'échange d'expérience avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale du 6 mai 2010

L'échange d'expérience pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales a été organisé et réalisé le 6 mai 2010 au Stade de Suisse à Berne. Près de 150 représentants des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales y ont pris part. swissdec s'est fixé comme objectif de recruter d'ici 2014 quelque 100 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). La journée avait pour thème «Prêts pour l'expansion» afin d'atteindre les objectifs communs d'ici 2014. Trois représentants d'entreprises qui ont décrit leurs expériences avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale étaient également invités. Tous les représentants ont été conviés à des ateliers afin de parvenir à une meilleure planification, à une diffusion plus large et à une plus grande acceptation dans toute la Suisse.

Différents aspects ont été discutés:

- Avantages pour les clients
- Expériences relatives à l'exercice d'exploitation 2009/2010
- Organisation du support
- Potentiel sur le marché
- Intégration des obligations liées au marketing
- Enseignements de la journée

La manifestation a été très appréciée des participants notamment en raison de l'échange d'information et de l'entretien des réseaux qu'elle permet. Les activités pour l'année 2011 ont été planifiées. Le groupe cible en Suisse romande requiert des mesures spécifiques et ponctuelles telles que la présence lors de salons et de foires ainsi que des opérations promotionnelles. A l'avenir, les destinataires devraient être plus fortement représentés à cet événement.

La transparence des coûts swissdec est importante pour les logiciels de comptabilité salariale. Swissdec ne peut cependant pas jouer le rôle de régulateur de marché.

La collaboration avec les membres du comité consultatif s'avère difficile. Les principaux acteurs clé devraient être contactés afin de faciliter les choses. Des discussions avec l'USAM étaient également prévues. Une interview du directeur du centre opérationnel de swissdec a été publiée le 11 février 2011 dans le Journal des arts et métiers.

Public cible du Forum swissdec 2011: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et destinataires de données salariales

Le prochain événement, le «Forum swissdec 2011», se tiendra le 18 mai 2011 dans le Stade de Suisse à Berne. Il aura pour devise «La balle est dans notre camp». Afin que swissdec puisse atteindre ses objectifs ambitieux et proposer sur le marché des solutions cohérentes, l'échange d'expérience, le développement permanent et une action concertée s'imposent.

Des intervenants d'entreprises de tous horizons nous décriront leurs pratiques. Jiri Scherer de l'entreprise Denkmotor évoquera la simplicité de la solution.

Campagne de notoriété et de sensibilisation concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM)

Exemple d'une campagne de notoriété au contenu complexe mise en œuvre par swissdec avec le soutien de WEKA Business Media AG, Zurich (WBM).

Objectif

Créer un dossier swissdec attrayant et informatif soutenant le but de swissdec, à savoir un taux d'utilisateurs plus élevé de la transmission de données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le dossier swissdec est remis aux cercles de personnes intéressés. Des mesures de marketing de tout genre soutiennent sa diffusion et font progresser la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Délais

- Publication de la version allemande le 23 décembre 2010
- Publication de la version française le 1^{er} avril 2011

Mesures 2010

- Réaliser un atelier pour définir les objectifs et les mesures
- Elaborer le dossier en allemand (10 000 exemplaires)
- Créer une page de destination en allemand

L'idée de base du dossier swissdec pour swissdec est de réunir tous les enseignements dans une seule publication (fonction du répartiteur, protection des données, etc.). Ce dossier pourra être complété régulièrement.

Le sujet a été abordé lors de la séance de la commission technique et a reçu un accueil favorable. La préparation des contenus correspondants a pris plus de six mois.

Les charges liées au marketing budgétisées pour l'année 2010 devraient notamment être utilisées pour cette publication. Le financement est assuré par la contribution d'eGovernment Suisse. Le développement sera financé par la vente d'exemplaires aux parties prenantes.

Mesures de marketing complémentaires (quantité)

- Bannières publicitaires sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Responsables du personnel (Suisse alémanique) www.weka-personal.ch, 273 208 expositions publicitaires
- Responsables du personnel (Suisse romande) www.portail-rh.ch, 111 554 expositions publicitaires
- 16 affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG

Mesures de marketing complémentaires (qualité)

- Projection du film swissdec lors de tous les séminaires sur le salaire de WEKA Business Media AG
- Remise du dépliant swissdec aux personnes participant à des séminaires et à des congrès

Mesures 2011

- Publier le dossier en français (3500 exemplaires)
- Action: les destinataires offrent le dossier swissdec muni de leur propre logo et d'une page de couverture spécifique
- Adapter les bannières à un format supérieur (sur la base des chiffres 2010 sélectionnés)
- Créer un lien vers les pages de destination depuis les bannières
- Afficher www.wekaservices.ch/swissdec (allemand), www.wekaservices.ch/swissdec/fr (français)
- Gérer l'ensemble de la logistique via WEKA Business Media
- Reprendre les discussions avec l'USAM pour l'avant-propos.

Mesures de marketing complémentaires (quantité)

- Bannières publicitaires sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Responsables du personnel (Suisse alémanique) www.weka-personal.ch
- Responsables du personnel (Suisse romande) www.portail-rh.ch
- Responsables des finances (Suisse alémanique) www.weka-finanzen.ch
- Fiduciaires (Suisse alémanique), www.weka-treuhand.ch
- Chefs d'entreprise (Suisse alémanique), www.managementpraxis.ch
- Chefs d'entreprise (Suisse romande), www.portail-management.ch
- 44 affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Intégration du dossier swissdec dans le shop de WEKA Business Media AG
- Intégration du dossier swissdec sur la page de destination de WEKA Business Dossiers
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (allemand) (2000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (français) (1000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec à tous les documents de séminaire et de congrès WBM (2000 exemplaires)

Mesures de marketing complémentaires (qualité)

- Projection du film swissdec lors de tous les séminaires sur le salaire de WEKA Business Media AG
- Remise du dépliant swissdec aux personnes participant à des séminaires et à des congrès
- Intégrer le contenu du dossier swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

Résultats

- Les bannières enregistrent un bon taux de clics
- La page de destination est trouvée et les visiteurs y restent plus de 4 minutes
- Les premiers dossiers swissdec sont achetés à travers la page de destination

Activités de marketing des destinataires de données salariales

Le résultat du sondage relatif aux activités de marketing 2010 des destinataires de données salariales a été le suivant:

- **Suva:** envoie une lettre publicitaire aux entreprises avec une carte-réponse. Le but est d'optimiser le pilotage de la méthode de déclaration des salaires sans formulaires. Chaque utilisateur ayant recours à la transmission électronique renvoie la carte-réponse à titre de confirmation. Après la transmission électronique via ELM, il reçoit un chèque Reka d'une valeur de 20 CHF en guise de motivation.
- **ASA:** chaque compagnie d'assurance informe ses membres trois fois par an.
- **AVS:** le pool IGS (Informatikgesellschaft für Sozialversicherungen, prestations informatiques pour les assurances sociales) est connecté au répartiteur.
- **Impôts:** Lors du forum sur les impôts du 24 novembre 2010 à Soleure, une information d'une heure a été présentée sur swissdec.

Collaboration avec Fiduciaire Suisse

Trois entretiens ont eu lieu entre Ernst Stalder du centre opérationnel de swissdec et Toni Bussmann de Fiduciaire Suisse (section Suisse centrale). Les premières idées concernant le public cible et les activités de marketing ont été formulées.

Toni Bussmann élaborera un concept qui présentera les activités et les mesures, y compris un plan des différentes phases. Un essai pilot avec les sections de Zurich, Suisse centrale et Genève paraît judicieux.

Cette collaboration est précieuse pour swissdec parce que les agents fiduciaires

- font fonction de multiplicateurs
- leurs systèmes peuvent être utilisés
- des formations permettent d'influer sur les contenus de l'enseignement des écoles de commerce.

Le comité de la section Suisse centrale de Fiduciaire Suisse s'est prononcé en faveur de l'adhésion de Toni Bussmann au comité consultatif de swissdec.

Le concept de la collaboration est présenté aux présidents de section le 1^{er} avril 2011.

Communication

Afin d'augmenter la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM), une communauté d'intérêts a été créée notamment avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, sous la forme d'une section swissdec «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale». Tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales sont disposés à continuer à l'avenir de fournir à leurs clients des informations compétentes et à jour.

Des activités marketing supplémentaires sont prévues auprès des entreprises, des clients et des associations dans le but d'accroître la diffusion des programmes salaires certifiés swissdec et d'optimiser leur mise en œuvre chez l'utilisateur. A cet effet, swissdec doit également pouvoir compter sur le soutien des membres du comité consultatif et des destinataires, qui influent positivement sur la diffusion et l'acceptation de swissdec.

Objectif commun, champs d'activité et mesures jusqu'à fin 2013

Après révision, l'objectif de swissdec est toujours de recruter, d'ici mars 2014, quelque 100 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière salariale (ELM). Concernant le marketing, des axes prioritaires ont été fixés à cette fin pour les différentes parties prenantes. Ils se concentrent principalement sur la collaboration avec l'Union Suisse des Fiduciaires (Fiduciaire Suisse).

Discussions avec des représentants de l'Université de St-Gall et de la Haute école spécialisée bernoise:

Les discussions avec des représentants de l'Université de St-Gall et de la Haute école spécialisée bernoise ont montré que pour le déploiement et la diffusion des mesures de marketing il fallait aborder de manière ciblée les interlocuteurs de toutes les parties prenantes ainsi que définir et connaître les règles linguistiques du cercle restreint.

La création d'une section marketing et communication conjointement avec les parties prenantes est prévue.

Objectif d'ici mars 2014:

100 000 transmissions concernant 2 millions de personnes vers quatre ou cinq destinataires, soit environ 500 000 transactions.

8.2 Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes

(70 000 entreprises comptant 2,4 millions de personnes):

Objectif

- Promouvoir les transmissions
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 90 % 66 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2012: 85 % 60 000 (1,8 million de personnes)

Champs d'activité

- Cantons de Berne, Vaud et Bâle-Ville: administrations fiscales, caisses de compensation cantonales, Suva Berne et Lausanne, OFS, assurances (Mobilière, Allianz Suisse, Vaudoise, etc.)
- Association suisse des banquiers et caisses de compensation, banques et assurances

Mesures

- Planification commune des activités et des responsabilités
- Réaliser des actions communes avec tous les destinataires du canton
- Fourniture et coordination du soutien aux grandes entreprises lors de la mise en œuvre par le service spécialisé
- Organiser des manifestations et un support au niveau local
- Connecter des assureurs supplémentaires au répartiteur

8.3 Entreprises sans comptabilité salariale < 10 personnes

(230 000 entreprises comptant 800 000 personnes):

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 50 % 115 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2013: 18 % 40 000 entr. (200 000 personnes)

Champs d'activité

- Associations: fiduciaires, peintres/plâtriers, menuisiers
- Union suisse des arts et métiers: organes
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres

Mesures

- Le centre opérationnel, avec le soutien du comité consultatif, planifie des activités avec les associations
- Réaliser une action par association
- Elaborer une offre de formation pour les fiduciaires
- Organiser et proposer des manifestations et un support au niveau local

8.4 Fiduciaire Suisse

Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec
- Augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les entreprises
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale
- Fournir l'assistance pour la transmission via ELM

Etapes de processus

- Initialisation d'une comptabilité salariale
- Transmission et libération des données salariales

Champs d'activité

- Contacts avec les sections et événements des fiduciaires
- Etablir les chiffres-index de l'association
- Définir les procédures et les mesures
- Rechercher et bâtir des success stories
- S'approprier les outils
- Organiser le soutien pour les fiduciaires (contrat, soutien technique, spécialisé, formation)
- Concevoir une offre de formation pour les fiduciaires

Mesures

- Toutes les actions comme par ex. les projets pilote sont coordonnées par Toni Bussmann: membre du comité consultatif (USAM), liaison avec les sections
- Concept d'information sur deux ans (début en 2011)
- Interlocuteurs: adresses mail de swissdec
- Adresses et rôles des acteurs clé lors de la mise en œuvre
- Définition de la première mesure → peut prendre la forme d'une information préliminaire en tant que «quick win», information lors d'assemblées des sections
- Réaliser une formation pilote pour les fiduciaires
- Organiser le support pour les fiduciaires: envoyer les adresses mail

8.5 Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Coordonner le développement de swissdec avec les concepteurs de logiciels
- Version 3.0 fin 2013: 60 logiciels de comptabilité salariale

Champs d'activité

- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres
- Distribution et mise en service de la comptabilité salariale
- Développements de swissdec: impôt à la source, norme suisse en matière de droit aux prestations

Mesures

- Organiser quatre réunions par an avec la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec le soutien du centre opérationnel et du responsable de la commission technique
- Participation du centre opérationnel et du service spécialisé à des événements des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Voter la représentation pour la commission technique et l'assemblée de l'association
- Mettre des outils à disposition pour les événements et les formations à destination des partenaires des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

8.6 Destinataires des données salariales

Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec
- Augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les destinataires
- Faire connaître la comptabilité salariale et promouvoir la vente de comptabilités salariales
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale.
- Accroître l'état de préparation à la réception et garantir une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Les destinataires sont disposés à proposer une assistance et sont à même de le faire: Suva et OFS, assurances privées (20), administrations fiscales (6), caisses de compensation (72).

Champs d'activité

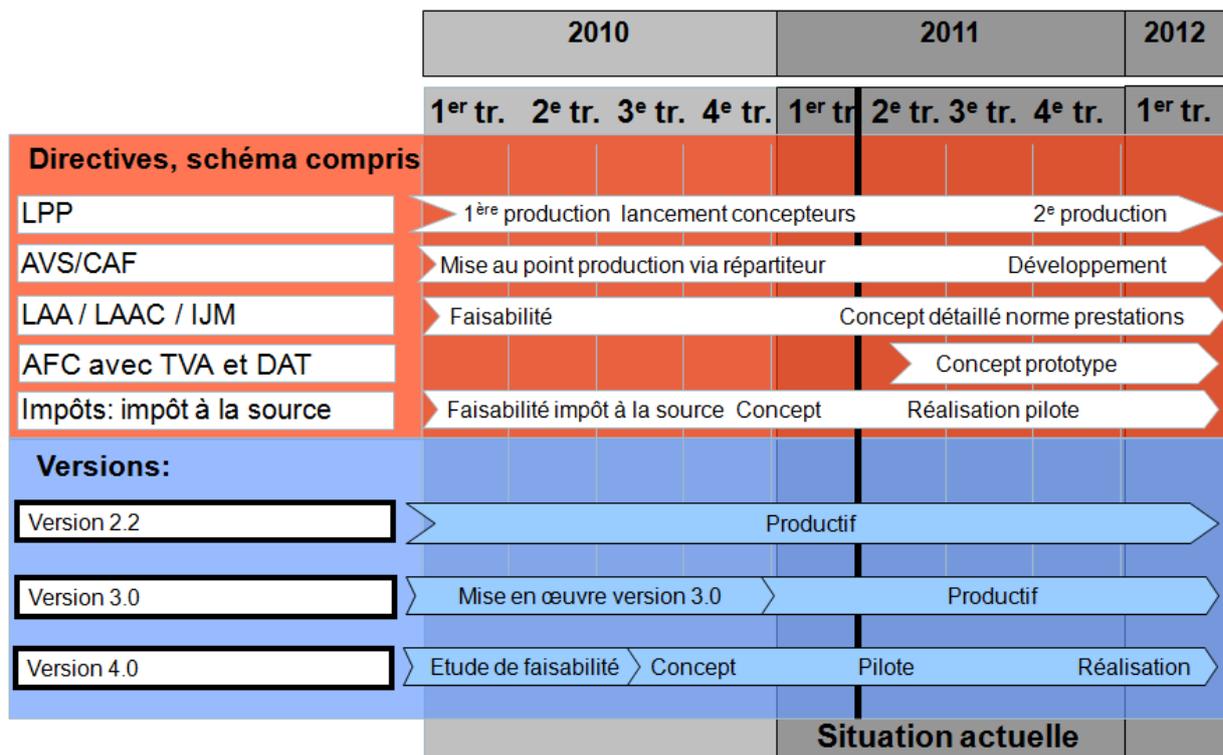
- Contrôle des employeurs AVS et Suva et conseil à la clientèle des assurances.
- Suivi des clients par les fiduciaires, courtiers et agents.
- Suva, assurances privées, OFS, caisses de compensation, offices des contributions

Mesures

- Former des réviseurs de l'AVS /ORP et des conseillers clientèle
- Envoyer des profils pour l'initialisation des comptabilités salariales
- Créer des incitations pour la transmission
- Recruter des assureurs supplémentaires
- Fidéliser tous les cantons via sedex
- Connexion de toutes les caisses de compensation au répartiteur

9. Projets

9.1 Planification des projets



9.2 Projet LPP

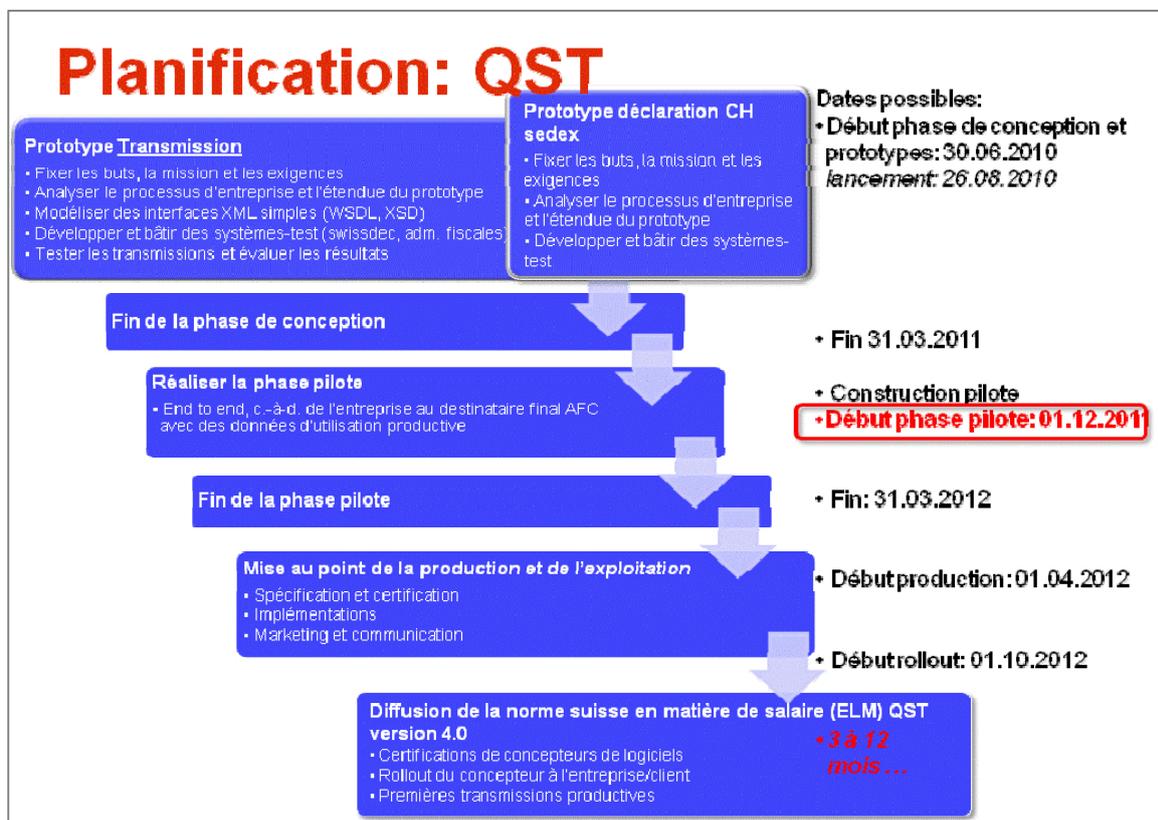
Le projet de norme suisse en matière de salaire LPP a pu être clos le 28 juin 2010. Son coût s'est chiffré à 1 200 383,71 CHF de 2008 à 2010. Le développement et l'entretien seront assurés par la section LPP dirigée par Christian Hirschle (AXA Winterthur), organisateur technique, et Thomas Jost (ASA), responsable supérieur. La LPP était intégrée dans la version 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM), disponible depuis le 18 décembre 2009, et les premières données productives ont pu être transmises. L'établissement de l'«EMA» (Entrée, Mutation, Sortie) et la connexion d'assureurs-vie et de caisses de retraite supplémentaires seront les prochaines étapes. Les premières discussions ont eu lieu avec l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).

9.3 Projet impôt à la source

La faisabilité du projet «Intégration de l'impôt à la source dans la norme suisse en matière de salaire» a été démontrée conjointement avec des représentants des administrations fiscales. L'étude de faisabilité concernant l'impôt à la source a été réalisée sous la direction du canton de Berne et avec la participation du service spécialisé. Les premiers résultats ont été établis en mars 2010 et présentés lors de la Conférence suisse des impôts. Celle-ci a décidé de passer à la prochaine étape. L'impôt à la source doit être intégré dans la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Mandat de la Conférence suisse des impôts:

- Lors de la séance du comité du 6 juillet 2010, l'association swissdec a signé le contrat pour le développement de la norme suisse en matière de salaire (ELM) en intégrant l'impôt à la source avec la Conférence suisse des impôts.
- Une étude de faisabilité correspondante a confirmé que la norme suisse en matière de salaire (ELM) existante était qualifiée pour une procédure de déclaration supplémentaire dans le domaine de l'impôt à la source entre les comptabilités salariales des personnes soumises à l'impôt à la source (SSL) et les offices des contributions cantonaux intéressés.
- L'élaboration d'un concept détaillé incluant celle d'un prototype s'étend d'août 2010 à mars 2011. Les cantons AG, BE, BL, BS, GE, VD, TI et ZH sont impliqués dans cette phase.
- Fin de la phase de conception: 31 mars 2011
- Phase de consultation interne: du 11 avril au 11 juin 2011 pour tous les cantons
- Présentation à la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale le 31 mai et le 29 juin 2011
- La première exploitation productive devrait avoir lieu en janvier 2012 avec des entreprises choisies.



9.4 Projets liés au droit aux prestations

Concernant le droit aux prestations, l'étude préliminaire de la Suva est disponible et les volets consacrés à la LAA et à l'IJM ont été complétés. Fin août 2009, l'étude préliminaire a été soumise aux compagnies d'assurance dans le but de les inciter à réaliser le projet. La documentation a été présentée à l'Association Suisse d'Assurances et mise en consultation. Cela devait permettre d'obtenir un tableau représentatif des avis et d'inviter les compagnies intéressées à s'associer au développement ainsi qu'à la réalisation. Le processus s'est achevé fin mars 2010. Les compagnies suivantes se sont déclarées prêtes à participer au lancement le 22 septembre 2010: AXA Winterthur, Zurich, Groupe Mutuel, Allianz Suisse et Helsana. Le concept, prototype inclus, est prévu pour 2011. La clôture du projet et les premières certifications de comptabilités salariales sont attendues pour le 31 décembre 2013. Le développement de SUNET se poursuivra. SUNET constitue une base idéale, à considérer comme un complément et non comme un concurrent. Les principaux objectifs de swissdec sont la préparation correcte des données salariales au moyen d'une norme ouverte, sans rupture de média et la gestion électronique (workflow) de l'ensemble du processus au sein de l'entreprise.

Le contrat pour les membres de l'ASA et la Suva ainsi que le mandat de projet ont été établis et approuvés par le comité le 22 mars 2011.

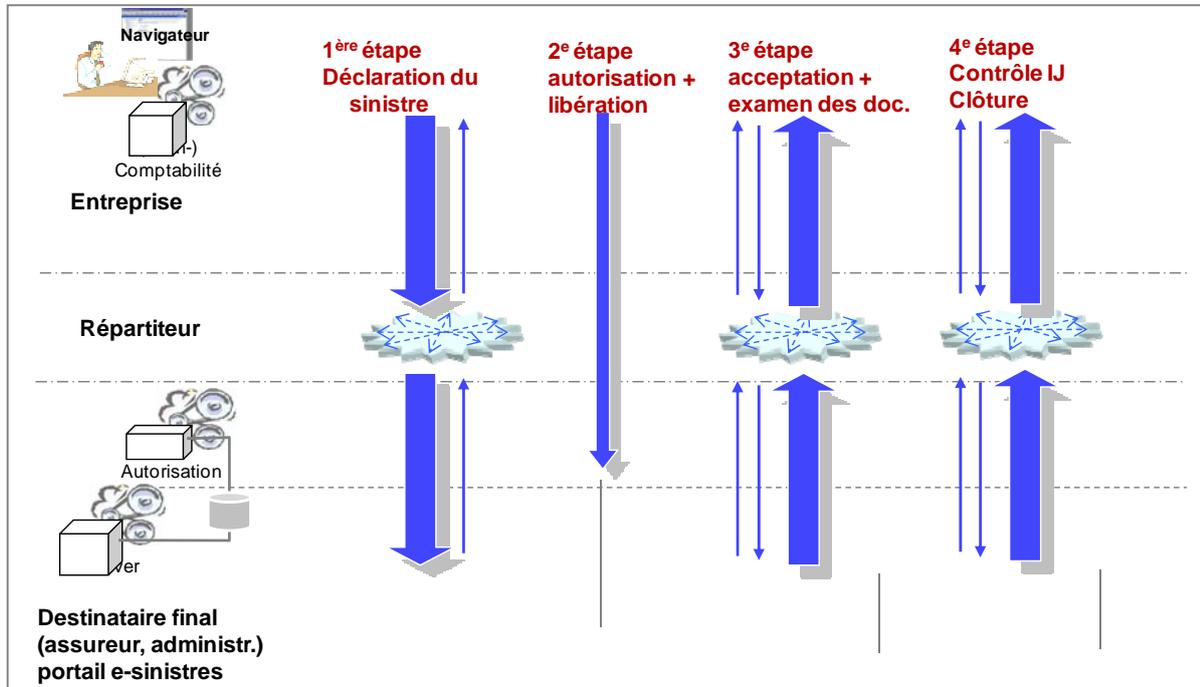
Marco Fritz a été choisi en tant que directeur de projet. Le contrat a été signé le 22 mars 2011 par le comité et Marco Fritz.

La réunion avant le lancement à laquelle étaient conviées toutes les compagnies intéressées s'est tenue le 22 septembre 2010 dans les locaux d'Allianz Suisse à Zurich. Le but était de connaître les compagnies qui allaient prendre part au projet et s'impliquer activement.

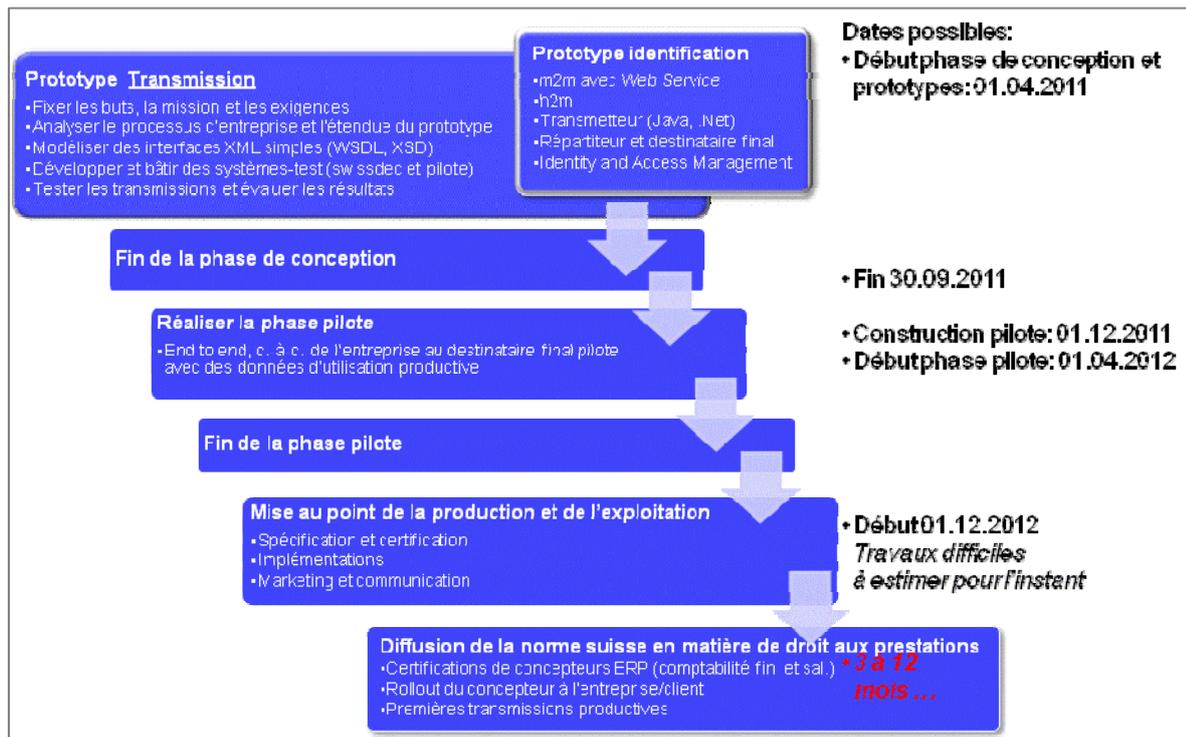
Le coût du projet s'élève à 1 800 000 CHF, c'est-à-dire à 360 000 CHF par compagnie d'assurance (5).

La participation au projet d'eAVS/AI et de l'OFS est saluée. Le meeting de lancement est prévu en juin 2011.

Processus visé pour le droit aux prestations



Planification générale du projet de norme suisse en matière de droit aux prestations



9.5 Projet TVA

Le projet TVA est en discussion depuis deux ans et a été reformulé. Il s'agit d'un projet d'identification et d'un projet de portail/ERP qui doit remplacer à l'avenir l'utilisation de formulaires. swissdec pourrait participer au projet en apportant ses conseils et son soutien, tout en favorisant l'emploi de technologies et de voies de transport unifiées.

9.6 Projet de norme suisse AFC

Les offres et les contrats sont en cours de préparation. La direction de l'ensemble du projet «Insieme» a approuvé la collaboration avec swissdec. Michael Büchler est désormais la personne à contacter. Il souhaite un positionnement stratégique du projet. La prochaine étape sera l'élaboration d'une stratégie avec AWK et swissdec.

9.7 Projet IAM (Identity and Access Management) pour les entreprises - Projet SuisseID

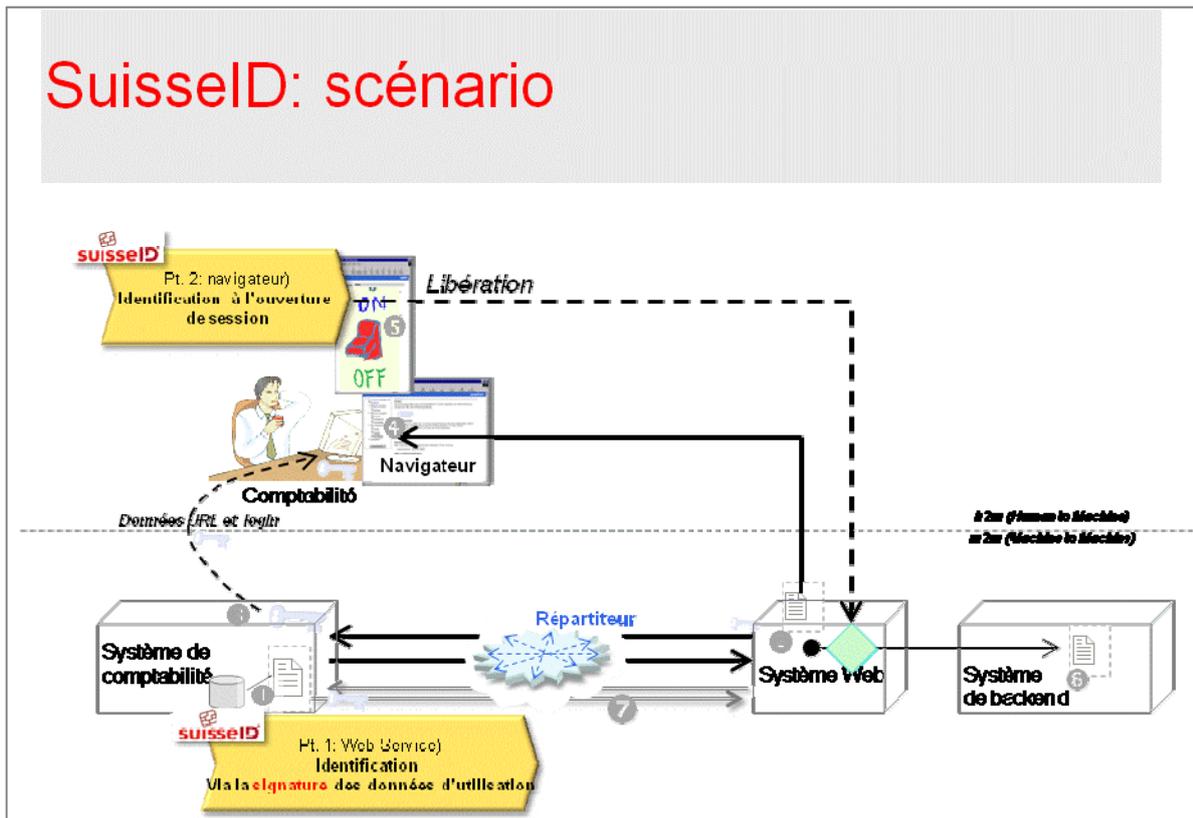
Dans le cadre de la cyberadministration (E-Government), la Confédération a alloué, au titre d'une mesure de relance conjoncturelle, 17 millions de CHF au projet SuisseID. Le centre opérationnel a examiné la question de savoir si cela présentait un intérêt pour l'association Swissdec. Le SuisseID est un certificat lié à la personne. L'opportunité d'une participation financière existe donc de ce point de vue. La LPP pose des exigences élevées relatives au déroulement global du processus. L'identification est indispensable en l'espèce, le domaine bidirectionnel réclamant des sécurités supplémentaires. Pour swissdec, il serait intéressant de pouvoir opérer un pré-investissement, afin de montrer les possibilités aux concepteurs de logiciels et d'attirer des partenaires financiers.

En janvier 2010, swissdec a formulé une demande de soutien financier, dans le délai imparti, auprès de la direction opérationnelle cyberadministration Suisse, dans le cadre de la troisième phase des mesures de stabilisation conjoncturelle pour la cyberadministration. La demande a été partiellement acceptée en juin 2010. La contribution de 90 000 CHF suffit pour le concept.

Une procédure plus coordonnée est requise. Il existe un problème avec la signature lors de la transmission des données. En outre, SuisseID fait défaut concernant la personne morale (certificat d'entreprise).

Le rapport de concept, le prototype et les étapes suivantes seront discutés et définis avec l'AFC (Michael Büchler) et l'Unité de stratégie informatique de la Confédération, USIC (Willy Müller, responsable de projet architecture TIC). Swissdec se joint au projet «Claim Assertion Service pour les entreprises» (répertoire d'authentification des entreprises).

SuisseID: scénario



9.8 eAVS/AI-CAF: Projet «Echange de données entre caisses d'allocations familiales et employeurs»

Les allocations familiales sont réglées de manière autonome dans 2000 entreprises. En fin d'année, des messages de réponse marginaux sont effectués. Un registre des allocations familiales doit être développé afin de supprimer ou de réduire les paiements en double. Des clarifications correspondantes sont en cours. Une décision a été prise en novembre 2010. A la demande du Conseil fédéral, le registre devait être opérationnel au 1^{er} janvier 2011. La faisabilité et les coûts sont étudiés par swissdec. Une solution satisfaisante a pu être reproduite dans la version 3.0. Il a été décidé que la solution ne serait pas réalisée sur la base de la version 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Cette décision doit être repensée du point de vue des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et en particulier de celui des assurances et des banques pour la version 4.0.

9.9 Cartographie des processus swissdec



Cartographie des processus swissdec

Entreprise <i>Systèmes sources:</i> <i>Enterprise Resource Planning (ERP)</i>	Domaines	AVS	CAF	LAA	LAAC	IJM	LPP	Impôt (attest. sal.)	Statistiques (LSE)	Impôt à la source	TVA	...
Processus / norme CH												
Norme CH salaire												
Déclaration de salaires uniforme (ELM)		☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	✘	
Entrée, mutation, sortie (EMA)		?	?				☑				✘	
Norme CH prestations												
Droit aux prestations (ELA)		?	?	✘	✘	✘						
Norme CH AFC												
Décompte TVA												👁
...												

☑ Réalisé ... ✘ En cours ... 👁 Vision

Et normes IT communes (XML, répartiteur, addressing, ...)

10. Calendrier 2010 - 2012

Mission	Date
Assemblée de l'association 2010, Olten	22.04.2010
Audit de maintien par SQS (label de qualité de la protection des données SQS «Good-Priv@cy»), Lucerne	27.04.2010
Echange d'expérience concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, Berne	06.05.2010
Séance du comité, Lucerne	06.07.2010
Réunion des commissions spécialisées, Berne	06.09.2010
Séance du comité, Lucerne	21.09.2010
Commission technique: validation des déclarations sur la protection des données et des listes de protection des données, version 3.0, Lucerne	27.10.2010
Séance du comité, Lucerne	03. 11.2010
Séance du comité, Lucerne	22.03.2011
Commission technique: adoption du concept détaillé et du prototype pour la norme suisse en matière de salaire (ELM) impôt à la source, Lucerne	29.03.2011
Assemblée de l'association 2011, Olten	14.04.2011
Lancement du projet de norme suisse en matière de droit aux prestations, Lucerne	15.04.2011
Audit par SQS (label de qualité de la protection des données SQS «GoodPriv@cy»), Lucerne	10.05.2011
Forum swissdec 2011 (anciennement: Echange d'expérience concepteurs de logiciels de comptabilité salariale), Berne	18.05.2011
Séance du comité, Lucerne	05.07.2011
Conférences des sections, Berne	06.09.2011
Séance du comité, Lucerne	21.09.2011
Commission technique: adoption du concept détaillé et du prototype pour la norme suisse en matière de droit aux prestations (ELA), Lucerne	25.10.2011
Séance du comité, Lucerne	14.12.2011
Assemblée de l'association 2012, Olten	19.04.2012

Swissdec – Swissdec, le label de qualité pour les comptabilités salariales, est une association non lucrative. Elle regroupe la Suva, l'Association Suisse d'Assurances (ASA), l'Office fédéral de la statistique (OFS), eAVS/AI et la Conférence suisse des impôts. En tant que plate-forme d'information centrale pour la standardisation de l'échange électronique des données via les systèmes de comptabilité salariale, swissdec soutient les concepteurs de logiciels lors de travaux de développement, vérifie et certifie des comptabilités salariales, favorise l'échange d'informations entre les parties prenantes et supervise la transmission des données conforme à la loi. www.swissdec.ch